



TRAVAIL & MALADIES
CHRONIQUES ÉVOLUTIVES

Travail et Maladies chroniques Maintien dans l'emploi des personnes atteintes de maladie chronique

16^{ème} journée du CCECQA
24/06/2016

Dominique Baradat, Aract Aquitaine
Elise Fosset, Aract aquitaine





20 % de la population française (source INVS) est atteinte
d'une maladie chronique

On estime à **15 %** de la population active,
le pourcentage de personnes atteintes

**Un enjeu fort de maintien dans l'emploi
et d'insertion professionnelle**



- Le projet « Maladies Chroniques Evolutives et Travail » vise à **favoriser le maintien en emploi des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives** par des actions en entreprise, en ayant une **approche collective et centrée sur l'organisation du travail**



LES 5 POSTULATS DU PROJET

- 1) Le point d'entrée n'est pas la pathologie mais **l'impact sur le travail** (y compris celui des traitements).
- 2) L'organisation détermine en grande partie la possibilité de rester au travail (s'il est adaptable, flexible), **donc agir sur l'organisation du travail** doit permettre de favoriser le maintien en emploi.
- 3) Seule **une approche par le travail réel permet d'arriver à des solutions durables** (éviter des mesures prises à partir de représentations erronées).
- 4) Une **approche multi disciplinaire** est nécessaire : faire travailler ensemble la sphère privée (associations, médecins, travailleurs sociaux, proches, ...) et la sphère professionnelle (RH, préventeurs, encadrants, collègues, médecins du travail, représentants du personnel, ...).
- 5) Les personnes doivent être **considérées comme des travailleurs à part entière** et doivent être parties prenantes actives du projet.



Effets pour le salarié

- Fatigue, somnolence, endormissement → Vigilance, sécurité
- Variabilités de l'humeur → Collectifs de travail
- Image extérieure → Isolement, secret, peur de perdre son emploi
- Difficultés liées à la maladie et aux prises de traitements

Impacts dans le travail pour l'entreprise

- Sur la qualité
- Sur la productivité
- Sur l'organisation du travail : gestion de la variabilité des personnes
 - Absentéisme
 - Tensions dans les collectifs de travail
 - ...



- Notre méthodologie permet de construire et d'ajuster des actions **sans avoir connaissance des pathologies**, en passant par les effets et les situations handicapantes (respect du secret médical).
- Les encadrants de proximité sont des **acteurs prioritaires du maintien** (en plus des acteurs classiques).
- Finalement le point clef est la **meilleure prise en compte des variabilités dans le travail** (intra individuelle, inter individuelle, du travail).



Faire du maintien dans l'emploi des personnes atteintes de maladies chroniques un projet stratégique permet de favoriser les possibilités d'insertion dans l'entreprise

- Un site www.maladie-chronique-travail.eu
- Des accompagnements d'entreprises
- Formations catalogues ANACT